

## TENKE FUNGURUME MINING « TFM Sarl »

N°	TERMES DE REFERENCE	AVANT RENEGOCIATION	APRES RENEGOCIATION	OBSERVATIONS/RE- COMMANDATIONS
01	<b>Préalables à la renégociation</b> 1. Pas de porte 2. Loyers d'amodiation 3. Royalties 4. Droits superficiaires	185.000.000 Usd ----- ----- -----	RN ----- ----- -----	----- ----- ----- -----
02	<b>Evaluation des apports des partenaires</b> <b>Gécamines</b> : Réserves minières  Infrastructures (usines et autres)  <b>Partenaire(s)</b> : Recherche de Financement  <b>Capital social</b>  - <b>Montant</b>  - <b>Répartition</b>	Non précisées.  Biens meubles et immeubles.  Promesse d'amener le financement  15.050.000 Usd  Etat : 5% GCM : 12,5% Lundin Holding : 82,5%	2.200.000 tCu selon étude de faisabilité TFM. Construction partenaire.  Capacité de mobiliser les fonds pour le développement du projet  RN  RN	
03	<b>Retombées financière à court, moyen et long terme</b> 1. Pas de porte 2. Loyers d'amodiation 3. Royalties 4. Droits superficiaires	100.000.000 Usd ----- Non prévues -----	RN ----- RN -----	
04	<b>Financement des projets</b>  <b>1. Equity partenaire</b> <b>2. Marché financier</b>	Dispositions non prévues Remboursement dettes au taux du marché	RN RN	

05	<b>Taux de rémunération des projets</b>	75% des bénéfices remboursement dettes et 25% dividendes au prorata des participations	RN	
06	<b>Respect de la législation</b>	Convention amendée et reformulée : violation de la loi	RN	
07	<b>Contrôle des mouvements des actions ou parts sociales</b>			
	<b>1) Incessibilité temporaire des parts</b>	Dispositions prévues	RN	
	<b>2) Préemption en cas de gage ou de changement de contrôle</b>	Dispositions prévues	RN	
08	<b>Participation effective de l'entreprise publique à la gestion quotidienne du partenariat</b>			
	<b>1. Conseil d'Administration/ de Gérance</b>	GCM : 2/11 dont le V/Pdt Lundin : 9/11 dont le Pdt	RN	
	<b>2. Comité de Direction</b>	GCM : 2 directeurs sans fonction prédéfinie Lundin : équipe de directeurs non définie	RN	
09	<b>Prise en compte de la minorité de blocage</b>	-----	RN	
10	<b>Respect des obligations par les partenaires</b>	-----	RN	
11	<b>Utilisation des ressources locales/sous-traitance</b>	Dispositions prévues	-----	
12	<b>Cas d'appel d'offres</b>	Violation des termes appel d'offre	RN	
13	<b>Clauses de responsabilité sociale (obligations sociales)</b>	Dispositions prévues	-----	
14	<b>Droit applicable en cas de différend</b>	Dispositions non prévues	RN	
15	<b>Moratoire pour l'étude de faisabilité</b>	Etude de faisabilité approuvée en juin 2007 (Ass. Gén.)	RN	
16	<b>Récupération des droits et titres miniers par l'Entreprise Publique en cas de dissolution de la JV</b>	Dispositions non prévues	RN	

RN = Refus de négocier